



Association Propriétaires Forestiers Ance Dore CR Assemblée Générale du 04 mars 2023 à ARLANC

Présents: 80 adhérents
Représentés : 20 adhérents

110 adhérents étaient à jour de cotisation 2023 au début de l'AG

Participait aussi à la réunion :
Marc LAFAYE technicien CRPF en charge de la santé des forêts

Invités excusés :

Pierre FAUCHER Président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme (Fransylva)
Maxime AUBERT technicien du CD sur la CC Ambert Livradois Forez et adhérent de notre association,

Mot du Président

Le Président Max MOULIN ouvre la séance à 9 h 45. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée ainsi que Marc Lafaye technicien du CRPF. Il remercie la Mairie d'Arlanc de nous mettre à disposition gratuitement leur salle des Fêtes. Il rappelle que l'association existe depuis 14 ans (création en 2009). Il présente ensuite la plaquette APFAD qui a été mise à jour et le Petit Forestier bulletin interassociation. Ces 2 documents sont distribués à l'ensemble des présents.

Approbation du CR de l'AG du 5 mars 2022

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents

Rappel des activités 2022

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel des réunions et sorties 2022
Nous avons fait cette année en plus de l'AG 5 sorties.

- 5 mars 2022 : A.G. à la Chaulme
- 15 avril 2022 : Réunion en salle à Marsac sur le changement climatique animée par M. Aubert
- 4 mai 2022 : Sortie une journée à Arlanc avec l'IGN en salle et sur le terrain.
- 14 juin 2022 : Visite pépinière Thévenon à Noalhat le matin. Repas au resto et l'après-midi, visite de la propriété Henry avec Dominique JAY
- 25 octobre 2022 : Visite sapinières à Cistrières appartenant à C. GIRON adhérent
- 25 novembre 2022 : Visite 2 chantiers d'ABIESBOIS aux environs de St Anthème

:

Présentation et approbation des comptes 2022 et du budget 2023

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2022 et le budget 2023
L'année 2022 s'est terminée par un déficit de 774 € en partie du aux sorties en bus que l'association a financé.

Les recettes proviennent des cotisations des adhérents et de la participation des adhérents aux

frais de restauration lors des sorties. Nous ne touchons aucune subvention.

Les comptes 2022 et le budget sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

Programmation des futures activités 2023

Le Secrétaire Paul EPISSE fait état des futures activités 2023 pour le 1^{er} semestre

4 mars 2023: Assemblée Générale à Arlanc

Mars-avril 2023 : Démonstration de potées travaillées par V.Nolin à Viverols (date à fixer)

Mai 2023 : Visite scierie et atelier « Les garçons du bois » près de Montbrison (date à fixer)

23 juin 2023 : Sortie à la foire Euroforest à St Bonnet de Joux

Renouvellement d'un tiers des membres du CA

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4^{ème} année. Pour la 13^{ème} année, les membres déjà réélus il y a 3 ans sont à nouveau renouvelables : Nadine BOST, Paul FAVEYRIAL, André FRITEYRE et Paul POYET se représentent. En remplacement de JP FORESTIER décédé et de Bernard DEFAY démissionnaire du conseil d'administration, 2 nouveaux candidats se présentent : Etienne CHALLET et Fabien PORTENEUVE

Les 4 renouvelables sont réélus ainsi que les 2 nouveaux que nous sommes très heureux d'accueillir.

Intervention de Marc LAFAYE

Marc a fait le point sur les formations FOGFOR et indiqué les dates de formation pour l'année 2023 : Initiation à la gestion forestière dans le Puy de Dôme : 12-13 et 26-27 octobre 2023 et stage thématique sur la fiscalité forestière le 22 et 23 juin 2023.

Max Moulin a rappelé que l'association remboursait les frais d'inscription aux adhérents.

Marc a ensuite fait un point sur les aides forestières existantes qui ont été modifiées récemment

Questions diverses :

Max Moulin informe l'ensemble de l'assemblée du projet de classement des Hautes Chaumes par la DREAL qui comprend en plus des 8000 Ha de montagne environ 7000 Ha de massif forestier avec des contraintes de gestion pour les propriétaires. Peu de propriétaires présents étaient concernés : il n'y a pas eu de questions.

Max Moulin reprend la parole pour proposer pour la 4^{ème} année un abonnement groupé à la revue « Parlons Forêt » éditée par le CNPF pour 6 € par an (au lieu de 10 €). Plusieurs personnes ont été intéressées et ont payé l'abonnement dès la fin de l'AG.

La séance est levée à 12 h15 et est suivie d'un repas au restaurant « La Renaissance à Arlanc avec une participation de 18 € par adhérent et 6 € par adhérent pour l'association.

65 adhérents ont participé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

9 mars 2023

Le secrétaire

Paul EPISSE

Lien aux photos de l'AG :

<https://photos.app.goo.gl/cepDW6zNKSixW8KP7>